

TRANSACTIONS		PRIX TTC	A CHARGE DU	GESTION		PRIX TTC	A CHARGE DU	SYNDIC D'IMMEUBLES (suivant arrêté du 29/06/1990 relatif à la publicité des prix)		PRIX TTC	A CHARGE DU			
(suivant arrêté du 29/06/1990 relatif à la publicité des prix)				(suivant arrêté du 29/06/1990 relatif à la publicité des prix)				I) FORFAIT ANNUEL DE GESTION COURANTE						
I) VENTE				I) PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION*				De 0 à 10 lots principaux				2 600,00 €	SYNDICAT	
A) Appartements - Maisons - Immeubles - Parts de SCI				Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 06/07/1989)			8 à 10% sur les encaissements	baillieur	à partir de 11 lots principaux (prix par lot principal)				de 150,00 à 300,00	SYNDICAT
de 0 à 15 000.00 € = forfait minimum de			1 500,00 €	Locaux meublés - commerciaux - professionnels			8 à 10% sur les encaissements	baillieur	II) PRESTATIONS PARTICULIERES					
de 15 001.00 à 100 000.00 € = % sur prix net vendeur			10%	Autres locaux (garages - entrepôts...)			8 à 10% sur les encaissements	baillieur	A) PRESTATIONS RELATIVES AUX REUNIONS ET VISITES SUPPLEMENTAIRES (AU DELA DU CONTENU DU FORFAIT)					
de 100 001.00 à 200 000.00 € = % sur prix net vendeur			9%	Garantie du paiement des loyers impayés et des détériorations immobilières (en sus de la gestion)			3.5 % sur les encaissements	baillieur	Assemblée générale supplémentaire				coût horaire	SYNDICAT
de 200 001.00 à 300 000.00 € = % sur prix net vendeur			8%	Garantie du paiement des loyers impayés et des détériorations immobilières avec vacance locative (en sus de la gestion)			6% sur les encaissements	baillieur	Conseil syndical supplémentaire				coût horaire	SYNDICAT
plus de 300 000.00 € = % sur prix net vendeur			7%	II) PRESTATIONS PARTICULIERES*					Visite supplémentaire de la copropriété				coût horaire	SYNDICAT
B) Locaux commerciaux - fonds de commerce - terrains				Constitution de dossier d'une nouvelle gestion			160,00 €	baillieur	B) PRESTATIONS RELATIVES AU REGLEMENT DE COPROPRIETE ET A L'ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION					
% sur prix net vendeur			10%	Gestion financière, administrative, comptable et suivi de travaux à partir de 1.500 € TTC			5% du montant des travaux	baillieur	Etablissement ou modification du règlement de copropriété				coût horaire	SYNDICAT
C) Divers				Fourniture des éléments pour la déclaration annuelle des revenus fonciers			70,00 €	baillieur	Publication de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété				coût horaire	SYNDICAT
Estimation (prix par heure)			80,00 €	Représentation du mandant aux assemblées générales (prix par heure)			80,00 €	baillieur	C) PRESTATIONS DE GESTION ADMINISTRATIVE ET MATERIELLE RELATIVES AUX SINISTRES					
II) LOCATION				Représentation du mandant à la livraison d'un logement neuf (prix par heure)			80,00 €	baillieur	Déplacements sur les lieux				coût horaire	SYNDICAT
A) Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 06/07/1989)				Traitement d'un dossier de fin de gestion (prix par heure)			80,00 €	baillieur	Prise de mesures conservatoires				coût horaire	SYNDICAT
Visite - constitution du dossier - rédaction du bail (selon zone)			de 8.00 à 10.00 €/m2	Demande de subvention auprès de l'ANAH (prix par heure)			80,00 €	baillieur	Assistance aux mesures d'expertise				coût horaire	SYNDICAT
			de 8.00 à 10.00 €/m2	Suivi d'un dossier contentieux locataire hors garanties locatives (prix par heure)			80,00 €	baillieur	Suivi du dossier auprès de l'assureur				coût horaire	SYNDICAT
Etat des lieux			3.00 €/m2	Suivi d'un dossier de sinistre assurance hors garanties locatives (prix par heure)			80,00 €	baillieur	D) PRESTATIONS RELATIVES AUX LITIGES ET CONTENTIEUX (HORS FRAIS DE RECouvreMENT)					
			3.00 €/m2	Rédaction d'un avenant au bail			160,00 €	locataire	Mise en demeure d'un tiers par lettre recommandée avec AR				40,00 €	SYNDICAT
B) Locaux commerciaux et professionnels				Frais de souscription d'un contrat d'assurance multirisque habitation			12,00 €	locataire	Constitution d'un dossier transmis à l'Avocat, à l'Huissier, à l'Assureur protection juridique				400,00 €	SYNDICAT
Négociation - état des lieux - rédaction du bail			10% du loyer triennal	Frais de gestion d'un contrat d'assurance PNO (prix par an)			12,00 €	baillieur	Suivi du dossier transmis				coût horaire	SYNDICAT
C) Garages, Parkings et annexes				Suivi dossier diagnostic parties communes			45,00 €	baillieur	E) AUTRES PRESTATIONS					
Négociation - état des lieux - rédaction du bail			120,00 €	Autres prestations			sur présentation d'un devis accepté par le mandant		Préparation des décisions d'acquisition ou de dispositions des parties communes				coût horaire	SYNDICAT
			120,00 €	III) LOCATIONS ACCESSOIRES A LA GESTION*					Reprise de la comptabilité sur exercice(s) antérieur(s) non approuvé(s) ou non réparti(s)				coût horaire	SYNDICAT
				A) Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 06/07/1989)					Représentation du syndicat aux assemblées d'une structure extérieure				coût horaire	SYNDICAT
				Entremise et négociation			500,00 €	baillieur	Constitution et suivi d'un dossier d'emprunt souscrit au nom du syndicat				coût horaire	SYNDICAT
				Visite - constitution du dossier - rédaction du bail (selon zone)			de 8.00 à 10.00 €/m2	baillieur	Constitution et suivi d'un dossier de subvention accordé au syndicat				coût horaire	SYNDICAT
				Etat des lieux			de 8.00 à 10.00 €/m2	locataire	Immatri-culation initiale du syndicat				160,00 €	SYNDICAT
				Etat des lieux			3.00 €/m2	baillieur	F) AUTRES FRAIS ET HONORAIRES IMPUTABLES AUX SEULS COPROPRIETAIRES					
				Le montant total des honoraires sera au maximum égal à			1 mois de loyer HC	baillieur	Mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception				40,00 €	COPROPRIETAIRE
							1 mois de loyer HC	locataire	Relance après mise en demeure				20,00 €	COPROPRIETAIRE
B) Locaux commerciaux et professionnels				Négociation - état des lieux - rédaction du bail			10% du loyer triennal	locataire	Conclusion d'un protocole par acte sous seing privé				coût horaire	COPROPRIETAIRE
C) Garages, Parkings et annexes				Négociation - état des lieux - rédaction du bail			120,00 €	baillieur	Frais de constitution d'hypothèque				160,00 €	COPROPRIETAIRE
							120,00 €	locataire	Frais de mainlevée d'hypothèque				160,00 €	COPROPRIETAIRE
									Dépôt d'une requête en injonction de payer				160,00 €	COPROPRIETAIRE
									Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice				480,00 €	COPROPRIETAIRE
									Suivi du dossier transmis à l'Avocat				coût horaire	COPROPRIETAIRE
									Etablissement de l'état daté				380,00 €	COPROPRIETAIRE
									Opposition sur mutation				80,00 €	COPROPRIETAIRE
									Délivrance d'une copie du carnet d'entretien				25,00 €	COPROPRIETAIRE
									Délivrance d'une copie des diagnostics techniques				25,00 €	COPROPRIETAIRE
									Délivrance des informations nécessaires à la réalisation d'un DPE individuel				80,00 €	COPROPRIETAIRE
									Délivrance d'une copie certifiée conforme				25,00 €	COPROPRIETAIRE
									III) DETAIL DU COUT HORAIRE					
									Pendant les heures ouvrables				80,00 €	
									En dehors des heures ouvrables : jusqu'à 22 heures				120,00 €	
									En dehors des heures ouvrables : au-delà de 22 heures				160,00 €	

* En cas de prestations multiples, un devis sera soumis à l'acceptation du mandant.